



ÉDITO

Le Plan des Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération lyonnaise fait l'objet d'une révision générale. Il est rédigé

par le SYTRAL en qualité d'autorité organisatrice des transports et s'appliquera pour la période 2017-2030.

Le 23 mars dernier, le Conseil municipal a émis à l'unanimité un avis défavorable aux propositions de ce plan :

- il ne prend pas en compte les priorités de notre territoire et plus généralement celui des Monts d'Or. Le secteur auquel est rattaché notre commune s'étend de Lissieu à Givors sur une zone géographique bien trop étendue aux besoins très différents.

- aucun projet structurant n'est proposé sur le secteur des Monts d'Or alors que la saturation des voiries sur la Vallée de la Saône et l'autoroute A6 accentue le transit routier sur notre commune. Par ailleurs, il n'est pas évoqué la ligne transversale de bus entre Collonges et Ecully qui permettra dès fin août de se déplacer dans les Monts d'Or sans avoir à repasser par Lyon-Vaise (voir le dossier de cette édition).

Enfin, le redimensionnement du parc relais de la Gare de Vaise totalement saturé aujourd'hui, la sécurité dans les transports collectifs, la circulation des piétons, la possibilité de transporter les vélos dans les bus du réseau des Monts d'Or sont autant de thèmes qui ne sont pas abordés.

Nous vous encourageons à faire part de votre avis à l'occasion de l'enquête publique qui sera disponible en mairie du 15 mai au 20 juin 2017.

Christiane HOMASSEL

Adjointe à l'urbanisme, aux relations avec les collectivités territoriales, au développement durable et à l'environnement

Les Grandes

Orgues

Jeudi 18 mai à
20h30 - Eglise.

Découvrir les plus belles
pages écrites pour orgue
et orchestre

Les concerts et les récitals d'orgue offrent à la fois de la musique profane et de la musique sacrée d'une très grande beauté. L'orgue est l'un des plus anciens instruments de musique occidentale.

Orchestre d'Harmonie de
Limonest

Organiste : Carine Clément
Direction musicale : Arnaud
Caumeil

Programme :

Ottorino Respighi - Les pins
de Rome

Andrew Lloyd Webber - Fantôme
de l'opéra

Modest Mussorgski - Tableaux
d'une exposition

Edward Elgar - Pomp and
circumstance 1

Camille Saint-Saëns - Symphonie

Tarifs : 15€ / 10€

Reservation en mairie :

04 78 35 85 25

dfauchet@stdidier.com



LES RENDEZ-VOUS

Lundi 1^{er} mai

Marché aux fleurs - Parc de Fromente

Samedi 6 mai

19h - Jazz In Monts d'Or
Salle des Vieilles Tours à St Cyr

Dimanche 7 mai

Deuxième tour des élections
présidentielles

Lundi 8 mai

11h30 - Commémoration de l'Armistice
du 8 mai 1945

Samedi 6 mai

20h - Concert Les Amériques en musique
CLB - p7

Samedi 13 mai

Conseil municipal d'enfants
Sortie orchidées

Jeudi 18 mai

20h30 - Les Grandes Orgues - Eglise - p1

Vendredi 19 mai

Fête des Voisins - p3

Jeudi 1^{er} juin

20h - Conseil municipal - Salle du Conseil



ÉVÉNEMENTS



25/03 - réunion publique bilan mi-mandat



25/03 - 7^e journée communale de l'Environnement



01/04 - Inauguration du stade VTT intercommunale Monts d'Or Vélo



01/04 - 4^e marche Michel Garnier



09/04 - Chasse aux œufs



8 et 9/04 - Salon des Artistes

INFORMATIONS MAIRIE

Collecte des déchets verts

La Métropole de Lyon organise des collectes des déchets verts.

Lieux :

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or – Parking relais, angle route de St Romain et rue du stade : samedis 06/05 et 20/05

Collonges -au-Mont-d'Or, rue des Sablières : samedis 29/04, 13/05, 27/05

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Déchets acceptés : tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouses, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

Les permanences

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie – 04 78 35 85 25

- **Conseil emploi :** jeudi 20 avril de 10h à 12h
- **Avocate conseil :** samedi 15 avril de 9h à 12h

La mutuelle intercommunale : vous pouvez toujours vous inscrire



Permanence en mairie le jeudi 18 mai

- **Sur rendez-vous :** 04 72 60 13 08

Plus d'infos en Mairie : 04 78 35 85 25

Nouveau à Saint-Didier

Changement de propriétaire : Planet Coiffure devient EMYNES Coiffure. Sandra a repris le salon avec une équipe enrichie. 44 rue de la République - 04 78 35 88 28

Navette Seniors du mercredi

Pour répondre au souhait de nombreux seniors, le CCAS a mis en place une navette les mercredis matins pour permettre aux **personnes âgées de 70 ans et plus /ou rencontrant des difficultés dans leurs déplacements** de se rendre au centre du village pour effectuer le marché, des courses

Le coût d'utilisation du véhicule est de 2 € le trajet aller-retour. Ce tarif comporte une prise en charge au domicile de la personne, un accompagnement vers le lieu d'activité et le retour, au domicile de la personne.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de s'inscrire au préalable auprès du CCAS.

Pour tout renseignement et inscription :

Marie-Géraldine BARRA – 04 78 35 08 70 – mgbarra@stdidier.com

Enquête publique Révision du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération Lyonnaise du 15 mai au 20 juin 2017.

Les habitants de Saint-Didier sont invités à se prononcer sur le projet. Les dossiers seront consultables et des avis pourront être déposés à la mairie.

Plan canicule Recensement des personnes

Afin d'apporter une aide et d'assurer un suivi pendant les périodes de grosses chaleurs, un registre nominatif et confidentiel des personnes âgées, handicapées et/ou isolées vivant seules à domicile a été mis en place par la mairie. Les personnes le souhaitant peuvent donc demander à être inscrites.

Pourquoi s'inscrire sur ce registre ?

Pendant toute la durée d'un épisode caniculaire, l'ensemble du personnel du CCAS, mais également élus et personnes volontaires, se mobilisent pour contacter quotidiennement les personnes inscrites et leur apporter une aide si nécessaire.

Comment s'inscrire sur ce registre ?

Il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

Brigitte BAUM – 04 78 35 02 82 ou Marie-Géraldine BARRA – 04 78 35 08 70
bbaum@stdidier.com / mgbarra@stdidier.com

Absent pour les élections présidentielles et/ou législatives : votez par procuration !

Si vous ne pouvez pas vous rendre en personne dans votre bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de **donner procuration à un autre électeur de la commune où vous êtes inscrit** pour voter à votre place.

Il vous suffit de vous rendre

- soit au Tribunal d'Instance,
- soit au commissariat de police,
- soit à la gendarmerie.

Vous devez fournir un **justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Lors de l'établissement de la procuration, vous remplirez un formulaire sur place où sont précisées **plusieurs informations sur le mandataire** (personne qui votera à votre place) :

- nom de famille, nom d'usage,
- prénom(s),
- adresse,
- date et lieu de naissance.

Vous pouvez **télécharger le document cerfa** sur

> www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675



De nouveaux compteurs d'eau communicants

Entre avril et juin 2017, de nouveaux compteurs d'eau communicants vont être installés dans les foyers de Saint Didier au Mont d'Or. Il s'agit d'un système moderne et gratuit.

Un technicien de Eau du Grand Lyon ou de son partenaire sous-traitant (la société OTI France) va donc se présenter à votre domicile sans prise de rendez-vous préalable durant la période indiquée ci-dessous pour intervenir sur votre compteur. Cette intervention rapide (environ 15-20 minutes) pourra parfois nécessiter une courte coupure d'eau.

Un courrier est adressé à chaque abonné quelques jours auparavant.

Les agents intervenant seront clairement identifiés et vous présenteront systématiquement leur badge validé.

Pour toute question ou information complémentaire :

Eau du Grand Lyon

09 69 39 69 99 (numéro cristal non surtaxé)

(lundi au vendredi 8h-9h, samedi 8h-12h30)
www.eaudugrandlyon.com

Les + au quotidien :

Vous ne serez plus dérangé pour le relevé de votre compteur d'eau.

En cas de déménagement ou d'emménagement, vous n'avez plus besoin de fournir l'index de votre compteur, celui-ci étant transmis par le système. Il suffira simplement de prévenir de la date de votre départ ou de votre arrivée.

Les factures d'eau seront systématiquement établies sur des index réels (plus d'estimation en cours d'année).

Vous serez alertés rapidement en cas de fuite à votre domicile, grâce à une détection d'écoulement permanent au niveau de votre compteur.

Vous pourrez suivre et mieux maîtriser votre consommation quotidienne, grâce à un accès internet.

Le Manifeste des 30

32 communes de la Métropole de Lyon s'engagent pour faire modifier le code électoral, dans le cadre de la loi MAPTAM. Elles représentent en tout plus 144 000 habitants et souhaitent continuer à avoir chacune un siège à partir de 2020 au sein de du Conseil Métropolitain.

Retrouvez, encarté dans cette édition, le Manifeste des 30

Pour rappel les dates des prochains scrutins sont :

- élections présidentielles :
23 avril et 7 mai
- élections législatives :
11 et 18 juin

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Une navette à destination des Seniors est mise en place pour les 4 dimanches d'élection.

> Renseignement et inscription auprès du CCAS
Marie Géraldine BARRA
04 78 35 08 70 – mgbarra@stdidier.com





DEPLACEMENT

MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE

TRANSVERSALE

Ça y est ! Après presque 10 ans de négociations avec le Sytral, la navette transversale voit enfin le jour et sera sur la route dès le 28 août. Pour vos courses ou aller au travail, plus besoin de prendre sa voiture, pensez à la navette !

Cette navette intercommunale, dont les premières demandes remontent à 2008 est mise en place, dans le cadre d'une expérimentation d'un an. Il s'agit d'une desserte de la zone de Techlid et du pôle médical de la Sauvegarde jusqu'au centre commercial du Pérollier avec un véhicule 9 places (8 passagers). Cette navette répond à un réel besoin de déplacement entre les communes sans avoir à repasser par gare de Vaise.

Le déficit d'exploitation annuel est estimé à environ 380 000 € pour une offre combinant ces deux lignes. Ce déficit est pris en charge à hauteur de 50 % par les communes de Collonges-au-Mont-d'Or, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or et Champagne-au-Mont-d'Or et réparti équitablement entre elles. Les communes ont souhaité que le terminus de Collonges-au-Mont-d'Or soit déplacé à la gare de Collonges-Fontaines et en calant les horaires sur ceux de la ligne TER qui y circule. Cette disposition permettra aux résidents des Monts d'Or d'accéder à cette gare SNCF pour ainsi se rendre à Vaise en 5 mn et à Perrache en seulement 10 mn.

**47,5 K€
par
commune
par an**

Et pour les Désidériens...

Depuis notre commune, la navette apporte de nombreux avantages, notamment celui de pouvoir accéder au centre de consultation de la Sauvegarde en moins de 10 mn, sans avoir à se préoccuper des difficultés de stationnement.

De même, les boutiques du centre commercial d'Ecully Grand Ouest deviennent facilement accessibles.

Enfin, pour les salariés de la zone Techlid, la rotation toutes les 20 mn aux heures de départ et de retour du travail permet d'envisager sereinement un déplacement en transport en commun.

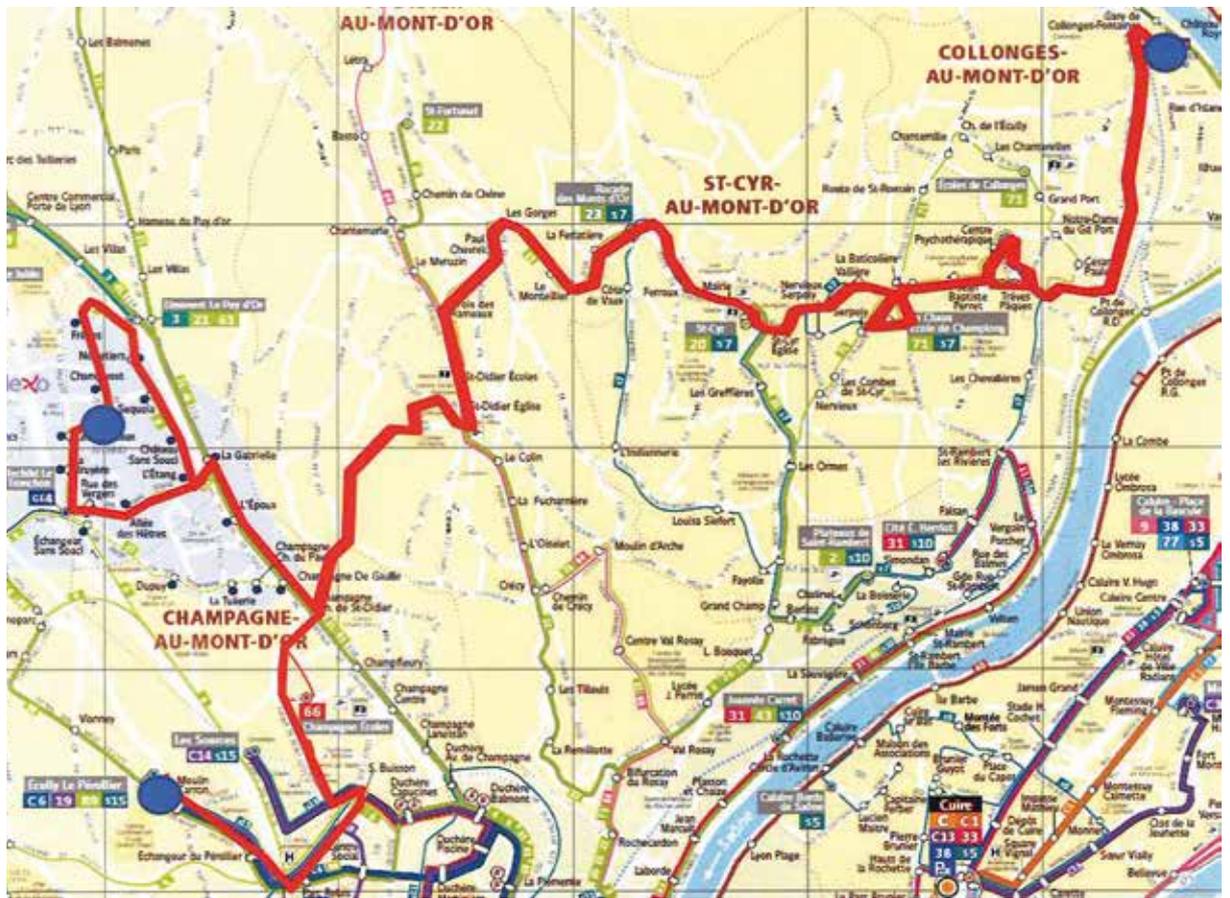
Et plus tard?

En cas de fréquentation insuffisante, au vu de l'investissement financier important pour les communes partenaires, la pérennité de ces lignes ne serait pas assurée.

En revanche, si la navette telle qu'elle est prévue pour 8 passagers, s'avère insuffisante, l'itinéraire retenu permettra de faire circuler un bus de plus grande capacité comme le bus 23.

Temps de parcours avant / après

Trajet	Distance	Temps TCL avant	Temps TCL avec la navette
Saint-Didier - Ecully	4,8 km	47 mn avec 3 bus	12 mn
Saint-Didier - Champagne	2,2 km	34 mn avec 2 bus	5 min
Saint-Didier - Saint-Cyr	3,4 km	35 mn avec 2 bus	12 mn
Gare de Collonges - Ecully	11,2 km	59 mn avec 2 bus	35 mn



10 arrêts sur la commune

- Rode des Monts d'Or
- La Ferlatière
- Le Monteillier
- Les Gorges
- Paul Chevreil
- Croix des Rameaux
- Saint-Didier Ecoles
- Saint-Didier Eglise
- Saint-Didier Vieux Bourg
- Le Castellard

OFFRE PROPOSÉE LIGNE « TECHLID » - S3

Itinéraire

- Collonges
- Saint Cyr
- Saint Didier
- Champagne
- Zone Techlid

Fonctionnement

- Circule aux heures de pointe : 7h00-9h00 et 17h00-19h00
- Fonctionne du lundi au vendredi toute l'année avec des horaires identiques
- Temps de parcours Collonges <> Techlid entre 25' et 30'. Fréquence de 20 mn

OFFRE PROPOSÉE LIGNE « PEROLLIER » - S16

Itinéraire

- Collonges
- Saint Cyr
- Saint Didier
- Champagne
- Secteurs Sauvegarde et le Pérolier

Fonctionnement

- Circule aux heures creuses : 9h00 à 17h00
- Fonctionne du lundi au vendredi toute l'année avec des horaires identiques
- Temps de parcours Collonges <> Pérolier : 30'. Fréquence de 75 mn

Les lignes existantes

LIGNE 22 GARE DE VAISE SAINT FORTUNAT

Itinéraire

- Gare de Vaise
- Rocheardon
- Saint Didier Eglise
- Saint-Fortunat

Fonctionnement

- Circule de 5h00 à 00h00
- Fonctionne du lundi au dimanche toute l'année avec des horaires différents en période de vacances scolaires
- Temps de parcours Gare de Vaise <> St Fortunat d'environ 20 mn . Fréquence de 15 à 22 mn en semaine

LIGNE 23 GARE DE VAISE ROCAD DES MONTS D'OR

Itinéraire

- Gare de Vaise
- Val Rosay
- Crécy
- Saint Didier Ecoles
- Rode des Monts d'Or

Fonctionnement

- Circule de 7h00 à 20h00
- Fonctionne du lundi au samedi toute l'année
- Temps de parcours Gare de Vaise <> Rode des Monts d'Or d'environ 20 mn . Fréquence de 60 mn.

LIGNE 84 GARE DE VAISE POLEYMIEUX

Itinéraire

- Gare de Vaise
- Val Rosay
- Chantemerle
- Letra
- Poleymieux

Fonctionnement

- Circule de 7h00 à 19h00
- Fonctionne du lundi au samedi toute l'année
- Temps de parcours Gare de Vaise <> Poleymieux d'environ 25 mn . Fréquence de 6 allers retours par jour

+ d'infos sur www.tcl.fr

RENCONTRE

AVEC DEUX NUISIBLES : CHENILLES

PROCESSIONNAIRES ET PYRALE DU BUIS

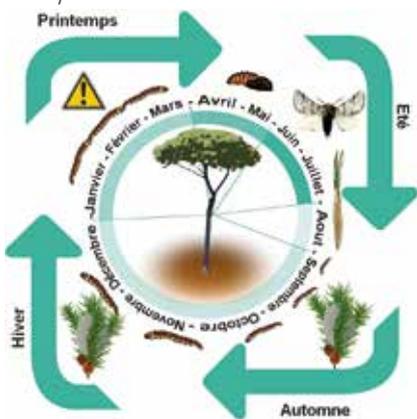


Ces deux calamités de nos régions sont de retour, avec les beaux jours. Les premières sont très urticantes et dangereuses pour les enfants et les animaux, les deuxième sont de redoutables destructeurs des buis. Qui sont-ils et comment faire pour s'en débarrasser ?

> La chenille processionnaire

Au printemps, les chenilles quittent les gos nids qui les abritaient dans les pins et descendent vers le sol avant de partir en longs convois, raccordées les unes aux autres, à la recherche d'une terre meuble où s'enterrer pour se transformer en chrysalide, puis en papillon.

C'est à ce moment là qu'elles sont dangereuses. En particulier pour les enfants et les chiens - l'un et l'autre par nature assez peu prudents. Car les poils de la chenille processionnaire sont incroyablement urticants !



Si un ou plusieurs pins de votre jardin est infesté, plusieurs moyens de lutte sont envisageables :

- La destruction des nids durant l'hiver : il faut retirer les nids à l'aide d'un échellon et les brûler ;
- La pulvérisation d'une solution insecticide à base de *Bacillus thuringiensis* qui va détruire les chenilles par ingestion de toxine Bt (en automne de préférence, époque à laquelle les processionnaires sont les seules chenilles présentes dans les pins) ;
- La pose de pièges à phéromones, dès le début des vols (qui commencent en juillet), pour capturer les papillons mâles

et limiter le nombre de fécondations... et donc de pontes et de futurs nids !

- La pose d'écopièges à chenilles dès le début du mois de février pour capturer les chenilles qui descendent de l'arbre et les détruire (collerette dirigée vers le haut, enserrant le tronc de l'arbre, munie d'un trou où débouche un tuyau relié à un sac fermé) ;
- L'installation de nichoirs à mésange, prédateur naturel des chenilles processionnaires : une mésange peut consommer jusqu'à 40 chenilles par jour, prélevées directement dans les nids.

Précautions à prendre face à ces chenilles très allergisantes

Le contact des chenilles et des nids est très allergisant, et les chenilles sont dangereuses même à distance. Les poils sont en effet "éjectables". Ils contiennent une toxine irritante et peuvent se ficher dans l'épiderme, les muqueuses et les voies respiratoires, provoquant troubles respiratoires, rougeurs, démangeaisons, lésions cutanées voire nécrose des tissus.

Ne secouez ni manipulez donc jamais de nid, occupé ou non, sans prendre les précautions qui s'imposent : masque couvrant les yeux, le nez et la bouche, protection du visage, du cou, des mains, des membres...

Attention également aux chenilles en procession pour animaux domestiques (chats, chiens, chevaux,...), chez qui les chenilles peuvent causer de graves nécroses de la langue.

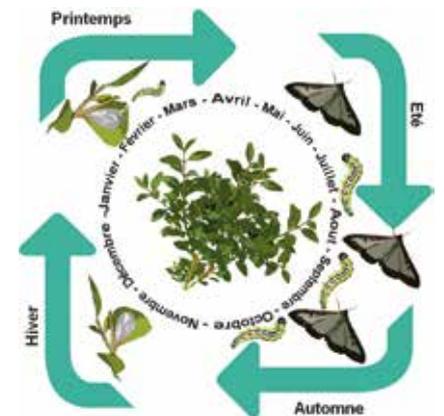
Pour plus de sécurité, il est conseillé de faire appel à un professionnel pour la destruction des nids et des chenilles.

> La pyrale du buis

La pyrale du buis est plus ennuyeuse que nocive. La chenille comme l'insecte, un autre gros papillon de nuit, sont inoffensifs. Sauf

pour les buis, dont la chenille se nourrit. Passé le stade de la chrysalide, elles se transformeront en papillons dont les femelles, une fois fécondées, iront pondre leurs œufs sur d'autres buis qui seront à leur tour parasités. Trois générations de pyrales se succèdent, en moyenne de mai à septembre.

La première précaution à prendre, consiste à écarter le feuillage en scrutant attentivement les branches intérieures jusqu'au cœur de la plante, à la recherche d'éventuelles chenilles.



Si la pyrale est présente sur vos buis, pas de panique! Des moyens de lutte, biologiques qui plus est, sont maintenant disponibles.

La première solution consiste à pulvériser sans attendre un insecticide à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt). Une fois le produit ingéré, la chenille est mortellement paralysée. Pour un bon résultat, appliquez de préférence le matin et par temps sec, en mouillant bien l'intérieur du feuillage pour atteindre tous les insectes, et renouveler après 7 à 10 jours. Mais vous n'en serez pas quitte pour autant. C'est là qu'intervient la technique dite du piégeage sexuel, dénommé Buxatrap, qui consiste à diffuser dans l'atmosphère une phéromone émise par la femelle afin de leurrer les mâles en les attirant dans un piège.

VIE

ASSOCIATIVE

Football Club Challenge Rémi Jacquet 17 et 18 juin



Il nous manque encore 12 familles d'accueil ou des dons pour héberger les jeunes joueurs du Challenge... chers licenciés, rendez-vous sur notre site internet pour faire de cette édition 2017 une réussite !

<http://fclsd.footeo.com/>

Les Amériques en musique

Le samedi 13 mai à partir de 20h - CLB

Les Monts d'Or en musique (École de musique de St Didier) vous propose une soirée cabaret sur le thème "Les Amériques en musique". Les instrumentistes et chanteurs de l'école vous font (re)découvrir les musiques traditionnelles d'Amérique du Nord et du sud. Du blues au tango, il y en aura pour tous les goûts.

Restauration et buvette à partir de 19h - Concert à 20h
Entrée libre et gratuite

AVF Monts d'Or



Vous venez de vous installer dans les communes des Monts D'or, venez rencontrer un groupe dynamique et international et découvrez nos différentes activités : sorties culturelles, apéritifs dînatoires, marche dans les monts d'or, picnic-repas, découverte de la région...
A venir: Visite guidée du musée Couty le 1^{er} juin à 14h.

Permanence AVFMontsdor
Jeudi entre 12h et 16h
23 rue de la Chèvre

lors de nos picnic-buffet souvent suivi d'un atelier (crafts, jeux de société, lecture ..)

Contact : Claudie MANSUY

avfmontsdor@outlook.com - 06 32 46 91 68



Vivre Saint Fortunat

A vos agendas :

6 mai : ouverture de la chapelle de St Fortunat de 14h à 18h .

Visite libre ou commentée par un adhérent de l'association.



6 mai : Sortie Pierre Coquet sur le mont La Roche, sa redoute militaire, les sites de pierres sèches, ...

Circuit pédestre et commenté de 7 km, durée 4h, départ 14h devant la chapelle de St Fortunat (sans inscription et ouvert aux adhérents et non)

12 mai à 20h30 conférence dans la chapelle (ouvert à tous)

Thème : André Buy et le compagnonnage à St Fortunat

Renseignements: Bernard COQUET

au 06 14 13 65 44 ou

www.vivresaintfortunat.org



La Vie en Couleurs

Les trésors de vos archives



photographiques seront peut-être présents au Salon Monts d'Or Photos 2018

Suite au succès de l'exposition présentant le quotidien des ouvrières des Usines Lumière à la fin du XIX^e siècle, lors du dernier Salon Monts d'Or Photo, les organisateurs du Salon 2018 souhaitent prolonger cette expérience avec des autochromes. Pour alimenter cette future exposition nous recherchons des autochromes sur plaques ou supports souples qui après avoir été scannés seront tirés en grand format. Si vous en disposez merci de contacter

Nicole SEGAUD au 06 84 48 80 08

Les 18 enfants du Conseil municipal préparent activement, avec La Vie en Couleurs, une sortie nature encadrée le samedi 13 mai, à la découverte des 24 espèces de notre patrimoine local.

Et pour tous les autres : sortie découverte des orchidées sauvages des Monts d'Or avec Régis DEMOUNEM, le 20 mai, Départ du parking de Giverdy à 14h, covoiturage et marche facile (5 Km), retour à 17h. Ouvert à tous.



Toutes nos activités sont détaillées sur notre site :

<http://www.saintdidierloisirs.fr>

Sortie en vélo autour d'Arnas.



La Cabane à Couleur

Portes ouvertes de l'atelier
le 19 mai de 17h à 20h autour d'une
« grignote conviviale »

Visite de l'atelier, présentation
de la démarche Arno Stern et de
l'activité de la Cabane à Couleur :
partenariat, réalisations et projets.

Infos et résa : *Chantal FETIVEAU*
contact@lacabaneacouleur.com
06 23 81 46 71



Classes en 7 Fête des Classes le dimanche 14 mai.



Nous invitons tous les désidériens
à venir applaudir le **défilé en fanfare**
qui débutera vers **11h30** place de la
mairie. A l'issue du défilé, nous vous
retrouverons devant la salle des fêtes
pour partager l'apéritif offert par les
Classes en 7.

All Style Contest # 2 Spectacle - Concours Samedi 29 avril à 20h - CLB

Cette année le grand concours
chorégraphique ALL STYLE CONTEST
revient avec encore plus de niveau et
des groupes de toute la France ! En juge
**Bboy Wazz champion du monde de
breakdance, Alicia Roche championne
de France et danseuse pour Soprano,
et Grégoire Lyonnet gagnant de Danse
avec les stars**, plusieurs fois champion
de France. Il fera une séance de dédicace
et le lendemain le 30/04 un stage ouvert
à tous les âges et tous les niveaux
même débutant (30€ 2h) : le but est de
découvrir le Jive en solo (pas en couple).
Infos et résa : *Hakima MBALA*
06 63 63 01 18

Fête des Familles - Retour

Samedi 18 mars a eu lieu la première « fête des familles » au CLB.

Le Relais d'Assistante Maternelle, les multi-accueils La Lyre et La Doriane et le jardin
d'enfants avaient invité les familles et les professionnels Petite Enfance à se retrouver
dans un autre cadre.

Chaque famille a participé au buffet festif et coloré. **Quatre ateliers animés** par les
professionnels de chaque structure ont permis de partager un temps convivial : lecture
d'histoires par le RAM, peinture propre avec la crèche de la Doriane, fabrication de soleils et
de fleurs avec des capsules de récupération avec le Jardin d'Enfants de la Doriane, ou
encore atelier maquillage avec la Lyre. Un « photo Booth » permettait aussi de réaliser
des portraits de famille personnalisés.

La cinquantaine de familles et les quelques
163 personnes présentes étaient ravies de
ce moment de partage avec leurs enfants et
d'autres familles.

Nous remercions bien chaleureusement les
familles, les professionnels et la municipalité
qui a mis à disposition la salle.

Les Baladins - Théâtre Spectacle 11 juin à 17h

Venez applaudir nos
apprentis comédiens dans
ces adaptations fraîches et
pétillantes de leur Professeur
et Metteur en scène Alexandre Dufaux :
**Les coulisses de Peau d'Âne et Le
parapluie farceur, par les deux groupes
des 7-11 ans**
**Intrigues à l'hôpital, par le groupe des
12-17 ans**
Centre Laurent Bonneval
Petite participation aux frais
Infos et résa : *Brigitte HAUTIER*
brigitte.hautier@free.fr - 06 87 21 81 21



Club Loiselet A vos agendas



Journée "COCO CHANEL"
Musée du costumes à Moulins
Mardi 23 mai
CINECLUB au Club Loiselet
"Le Barbier de Sibérie"
Jeudi 18 mai à 14h
Zeme STAGE SALSA (cubaine)
Samedi 13 mai de 9h à 11h
Infos et résa : *Micheline MASSET*
loiseletclub@gmail.com - 07 87 00 24 80

